

paroles communistes #7 - section de Brest

Dans le dernier *Paroles communistes* publié par la section de Brest on trouve, outre le rappel de l'[AG des communistes finistériens le 8 juillet de 10 à 13h à Rosporden](#) :

- un vote des élu.e.s communistes brestoises pour défendre les moyens pour les écoles publiques (ci dessous en intégralité)
- une affiche de campagne du PCF pour réclamer justice pour les victimes de l'amiante
- la mobilisation pour la Fête de l'Huma les 15 16 et 17 septembre (25€ le prix en vente militante)
- un rappel de la résolution du CN du 24 juin
- le rappel de la campagne d'été *L'été ce n'est pas fait pour casser le code du travail !*

Lors du Conseil municipal du 29 juin 2017, la délibération 25 portait sur les projets de conventionnement entre la Ville et les écoles privées brestoises. En désaccord sur l'accompagnement financier facultatif de la Ville aux écoles privées maternelles, le Groupe des élu-e-s communistes, par la voix d'Éric Guellec, s'est prononcé contre.



« *Il nous est aujourd'hui proposé d'approuver les projets de convention concernant la mise en œuvre de la prise en charge*

par la Ville des dépenses des écoles privées pour les 4 prochaines années.

Cela dans un contexte budgétaire contraint, il n'est pas inutile de le rappeler, une fois de plus.

Vous le savez tous, la loi prévoit la prise en charge obligatoire par les communes des dépenses de fonctionnement des classes des écoles élémentaires, qu'elles dépendent de l'enseignement public ou de l'enseignement privé sous contrat.

Cette loi ne satisfait pas le Parti Communiste Français qui souhaite que les fonds publics financent uniquement l'Éducation Nationale. Afin de toujours améliorer la qualité du service public qu'elle doit rendre à tous les enfants.

Mais ce combat politique dépasse bien évidemment le cadre de notre Conseil Municipal.

A la lecture de cette délibération, nous notons certes que la Ville concentrera désormais son accompagnement de la scolarisation dans le privé sur les élèves dont les parents habitent à Brest.

Cependant un point nous pose réellement question : celui de l'accompagnement financier par notre Ville de la scolarisation dans les écoles maternelles privées.

Rappelons que ce financement, aux yeux de la loi, n'a aucun caractère d'obligation. Il est purement facultatif.

Nous souhaitons qu'à l'avenir, soit baissé de façon significative l'accompagnement financier de la Ville de Brest à la scolarisation dans les écoles maternelles privées sous contrat.

Nous voterons contre cette délibération. »

Élu.e.s communistes de Brest le jeudi 29 juin 2017.

SILENCE, ON CRÈVE

Le parquet demande un non lieu sur l'amiante



Nous demandons justice pour les victimes et leurs familles !
#JusticeDeClasse

Partagez

PCF **FRONT DE GAUCHE**

L'ÉTÉ

ÇA N'EST PAS FAIT POUR **CASSER** LE **CODE DU TRAVAIL !**



NON AUX ORDONNANCES **MACRON**

2017, L'humain d'abord ! **PCF** **FRONT DE GAUCHE**



LIBERTÉ JUSTICE PAIX!

La Fête de l'Humanité
15-16-17 SEPTEMBRE 2017
PARC DÉPARTEMENTAL G. AUBRON - LA COURNEUVE